

Souvenir des Printemps arabes et politiques de lutte contre l'inflation des prix alimentaires dans la région MENA

24 novembre 2022

Publié par la Banque mondiale en octobre 2022, le bulletin d'information économique de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) analyse les politiques mises en place par les États pour atténuer les effets de l'inflation des denrées alimentaires. Il formule ensuite des préconisations pour améliorer la gouvernance des politiques sectorielles concernées. Qu'ils soient exportateurs de pétrole et de gaz, ou importateurs d'hydrocarbures, tous les pays de la zone dépendent de l'extérieur, pour leurs approvisionnements en blé comme en maïs, et connaissent à ce titre une inflation des prix alimentaires (de 2 à 14 % sur les marchés de produits échangeables entre mars et juillet 2022). Selon les auteurs, certaines mesures visant à limiter la part de la hausse des prix mondiaux répercutée sur ceux payés par le consommateur ont atteint leurs objectifs. En Égypte, par exemple, le taux d'inflation moyen entre mars et juillet 2022 (14,3 %) se serait élevé à 18,4 % sans les interventions publiques.

Un premier groupe de mesures (figure ci-dessous) vise les marchés : nouveaux contrôles de prix (Égypte, Libye), assouplissement des restrictions à l'importation de produits (Syrie, Iran, Égypte), taux de change spécifiques pour certaines denrées afin de réduire leur prix d'achat. La Tunisie et la Jordanie ont, elles, combiné des prix plafonds plus élevés (pommes de terre, poulet, tomates) et des subventions à la consommation. Le second type d'interventions consiste en des transferts monétaires vers les ménages, que la Banque mondiale juge adaptés lorsqu'ils visent les plus pauvres. En revanche, elle estime que « le contrôle des prix profite aux couches non pauvres et a des conséquences néfastes sur l'activité des entreprises ».

Modifications intervenues dans les politiques des marchés de produits et des transferts sociaux depuis février 2022

Interventions sur les marchés de produits						Protection sociale ciblée		
Augmentation des subventions aux denrées alimentaires et aux carburants	Instauration de nouveaux contrôles des prix	Réglementation du commerce	Exemptions d'impôts indirects	Taux de change par produit	Augmentation des prix réglementés/ réduction des subventions	Transferts monétaires	Appui à l'achat de services publics et soutien financier	Amélioration du ciblage
Conseil de coopération du Golfe								
Oman	✓						✓	
Bahreïn			✓				✓	
Arabie saoudite	✓					✓		
Koweït	✓							
Émirats arabes unis ✓	✓						✓	
Qatar								
Pays en développement exportateurs de pétrole								
Syrie		✓		✓	✓			✓
Yémen, Rep. du		✓						
Iraq ✓		✓				✓	✓	✓
Algérie			✓				✓	
Iran, Rép. islamique d'				✓	✓	✓		
Libye	✓	✓					✓	
Pays en développement importateurs de pétrole								
Djibouti ✓	✓		✓			✓		✓
Cisjordanie et Gaza ✓	✓		✓					
Maroc ✓								
Jordanie ✓	✓	✓	✓		✓	✓		
Tunisie ✓	✓				✓			
Liban				✓	✓	✓	✓	
Égypte, Rép. arabe d' ✓	✓	✓	✓	✓		✓		
Total : Sur 19	8	10	6	5	4	5	7	3

Source : Banque mondiale

La Banque mondiale fait ensuite un état des lieux de diverses politiques sectorielles, dont celles de gestion du foncier agricole. Le rapport souligne que les dispositifs d'enregistrement du foncier sont défaillants et le taux de propriété agricole des femmes est le plus bas du monde. Il pointe aussi, pour la région, les effets néfastes sur les réserves en eau des incitations à l'intensification de l'agriculture (figure ci-dessous).

Pour chaque pays de la région MENA, répartition par source des prélèvements d'eau (tous usages confondus), et durabilité de ces prélèvements

Source : Banque mondiale

Il préconise donc de renoncer aux cultures gourmandes en eau et de passer du modèle de l'« autosuffisance » à celui de la « sécurité alimentaire ». Enfin, pour l'Égypte, où l'expansion urbaine se fait souvent sur des parcelles agricoles, les auteurs soulignent que cette artificialisation des terres est une question majeure de politique publique.

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Source : [Banque mondiale](#)

